

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Optimum ouvre une nouvelle porte

Arcéane, spécialiste de la transmission et reprise d'entreprises, a accompagné l'opération de rachat par OPTIMUM de deux entreprises françaises spécialisées dans le secteur du bois et de la menuiserie d'intérieur.

OPTIMUM, reprise en novembre 2024 par Cyril JOLLIVET, est entrée dans une nouvelle phase avec les acquisitions dans la porte d'intérieur, SMIS PORTES et MERCIER BOIS INDUSTRY, qui représentent plus de 10 M€ de chiffre d'affaires. Déjà conseil de Cyril Jollivet lors de l'acquisition d'OPTIMUM, Arcéane reste à ses côtés pour ces deux nouvelles opérations de croissance externe.

La société OPTIMUM

OPTIMUM, leader de la porte de placard coulissant en France, basé à Agen (47), renforce son positionnement en acquérant **SMIS PORTES** et **MERCIER BOIS INDUSTRY**. Cette acquisition permet à OPTIMUM d'intégrer la fabrication des portes d'intérieur dans son périmètre. Grâce à cette opération, OPTIMUM devient un **acteur majeur de la menuiserie intérieure**, optimisant sa production, maîtrisant son approvisionnement et élargissant son offre. L'objectif est de sécuriser sa croissance et de renforcer sa compétitivité en France et à l'international.

SMIS PORTES et MERCIER BOIS INDUSTRY

Ces sociétés basées en Isère (38) proposent une gamme complète de portes intérieures en bois, incluant le profilage du bois et les huisseries enrobées. Ces 2 sociétés réalisant un chiffre d'affaires de plus de 10 millions d'euros fournissent les grandes surfaces de bricolage et les distributeurs spécialisés

L'Opération

OPTIMUM a créé une filiale dédiée à la porte d'intérieur, GAMAJOL, au sein de laquelle sont intégrés de SMIS PORTES, PORTEC et MERCIER BOIS INDUSTRY

L'opération a été entièrement autofinancée par OPTIMUM.

Chiffres-clés

Secteur d'activité : Industrie

Sous-secteur : Menuiserie Bois

CA : 10 M€

Effectifs : 33 personnes

Région : Rhône-Alpes

Conseils Acquéreur

Cabinet M&A : **ARCEANE** – Céline VALENTIN

Conseil juridique : **MISSIO AVOCATS** – Manuel BELLIER

Conseils Cédant

Conseil juridique : **Polder Avocats** – Grégoire BES, Aurélien BARRIE

À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions-acquisitions, dédiée aux PME, composée de plus de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif.

Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs.

Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.